



FICHE DU POSTE

CONDUCTEUR DE TRAVAUX RESPONSABLE DE POLE ROUTIER EXPLOITATION-TRAVAUX DE MONTBELIARD

DIRECTION / SERVICE :	Direction des routes, des infrastructures et des transports (DRIT) Service des Travaux routiers
SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT :	Responsable de zone de Montbéliard
LOCALISATION DU POSTE :	STR – PRET de Montbéliard

CONDITIONS STATUTAIRES

CATEGORIE			FILIERE :	Administrative	Médico-sociale
A	B	C		Technique	Sociale
	X	X		Autre	X
CADRES D'EMPLOIS :		Techniciens, agents de maîtrise			
GRADES :		Technicien territorial, technicien principal 2ème et 1ère classe, agent de maîtrise principal			
GROUPE RIFSEEP :		B-3-1 ou C-1-1			

QUALIFICATIONS REQUISES

Diplôme souhaité et/ou requis :	DUT/BTS Génie Civil, conducteur de travaux
Formations / habilitations obligatoires ou à prévoir :	Permis VL (B)
Expérience souhaitée :	Conducteur de travaux, chef de chantier confirmé

FINALITES DE L'ENTITE

Le service des travaux routiers est la régie de travaux du Département du Doubs. Grâce à ses 240 collaborateurs, il exécute chaque année en régie plus de 15 M€ de travaux d'entretien et d'exploitation sur les 3700 km du réseau routier départemental.

Le service est structuré en trois zones (Besançon, Montbéliard, Pontarlier) regroupant chacune deux ou trois pôles d'une trentaine d'agents intervenant sur un territoire géographique défini et d'un pôle réalisant les travaux spécifiques de signalisation horizontale et de glissières de sécurité.

Pour atteindre les objectifs de performance qui ont motivés sa création lors de la réorganisation des services départementaux en 2017, le service des travaux routiers doit, à tous les niveaux de sa structure, accompagner un changement culturel et une évolution des techniques et des méthodes de travail. Son fonctionnement doit s'approcher de celui d'une entreprise intégrée à la direction des routes et dont les commandes proviennent d'autres services de la même direction. Par leur expertise, leur expérience et leur dynamisme, les conducteurs de travaux sont les vecteurs incontournables de ces évolutions.

MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE

Directement rattaché au chef de zone, le conducteur de travaux assume la responsabilité complète de l'ensemble des chantiers réalisés par le pôle : qualité, sécurité, organisation, efficacité, coût et résultat.

Pour la réalisation des travaux qui lui sont confiés, il s'appuie sur une équipe composée de 5 chefs de chantier et 24 agents d'exploitation.

Encadrement et organisation de l'activité du pôle

- Réaliser les plannings et optimiser le plan de charge des équipes ;
- Assurer la préparation des chantiers :
 - o Administrative : DICT, arrêtés, PPSPS
 - o Technique : méthodes, matériel, matériaux, équipes en lien avec les chefs de chantier ;
- Assurer le contact avec le maître d'œuvre (définition et préparation des travaux, planification, réalisation et suivi des chantiers) ;
- Assurer le suivi comptable des chantiers (validation des comptes-rendus de travaux, réception des commandes de fournitures, facturation des travaux réalisés, analyse des bilans de chantier).

Contrôle du travail

- Être le garant de la sécurité sur les chantiers ;
- Veiller à la diffusion et à l'application des consignes et règles relatives à l'hygiène et la sécurité, la prévention des risques ;
- Vérifier l'avancement des travaux confiés aux différents chefs de chantier et leur bon achèvement.

Encadrement du personnel du pôle

- Assurer l'encadrement quotidien des chefs de chantiers et des agents ;
- Réaliser les entretiens d'évolution professionnelle.

MISSIONS SECONDAIRES DU POSTE

Intérim possibles sur un des autres pôles du STR.

ACTIVITES SPECIFIQUES DE L'AGENT

Participation à certaines astreintes de la Direction des routes, des infrastructures et des transports.

COMPETENCES

SAVOIRS	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissances techniques précises et étendues en maintenance et entretien des infrastructures routières ; - Connaissances des règles d'hygiène-sécurité et de protection de l'environnement ; - Connaissance des différents outils informatiques.
SAVOIR - ETRE	<ul style="list-style-type: none"> - Goût du terrain, curiosité, innovation, réactivité, efficacité ; - Capacité d'encadrement, exemplarité, disponibilité, esprit d'équipe ; - Sens des responsabilités, rigueur ; - Sens relationnel.

INTERLOCUTEURS

INTERNES	EXTERNES :
<ul style="list-style-type: none"> - Hiérarchie du STR - Chefs de chantier - Agents des sites 	<ul style="list-style-type: none"> - Les maîtres d'œuvre et les exploitants du patrimoine routier (STA, EGR) - Les fournisseurs

CONDITIONS D'EXERCICE

Spécificités horaires	<i>Travail en horaires fixes. Dépassements possibles réguliers en fonction des chantiers. Interventions possibles en dehors des plages horaires fixes pendant les périodes d'astreinte.</i>
Déplacements	<i>Déplacements réguliers sur l'ensemble du territoire du territoire de la zone.</i>
Particularités liées au poste	<i>Mise à disposition par la collectivité des équipements de protection individuelles et collectives nécessaires à l'exercice des différentes activités. Véhicule de service</i>

RENSEIGNEMENTS

Renseignements sur le poste	<p>Jean-Philippe MEYER <i>Direction des routes des infrastructures et des transports</i> <i>Service de travaux routiers</i> <i>Chef de service</i> <i>Tel: +33381258829</i> <i>Mobile: +33637754188</i></p>
------------------------------------	--